



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU FINISTÈRE

COURRIER ARRIVÉ LE

18 JUIL. 2023

Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Eau et Biodiversité

Étude d'évaluation d'incidences Natura 2000 (EIN2000) pour :

- projets soumis à Permis d'Aménager ou à Déclaration Préalable (au titre des art. R.421-19 à R.421-23 du C.Urba) et en site Natura 2000
(soumis à EIN2000 par l'Arrêté du préfet de région du 18/05/2011 – item 1°)
- travaux situés en site inscrit et en site Natura 2000
(soumis à EIN2000 par l'Arrêté du préfet de région du 18/05/2011 – item 5°)
- travaux situés en site classés
(soumis à EIN2000 par l'Article R.414-19-I-8° C.Env)

DEMANDEUR :

Structure :	Département d'Ille-et-Vilaine
Nom et prénom :	CHENUT JEAN-LUC, Président du Département d'Ille-et-Vilaine
Coordonnées	Hôtel du Département - 1, avenue de la Préfecture - CS 24218 - 35042 RENNES CEDEX

TYPE DE PROJET :

Nature des travaux prévus (constructions nouvelles, travaux sur existant, aménagement, ...) et description sommaire, y compris les travaux connexes (coupes, terrassements, zone de stockage de matériaux...) :

Projet d'expérimentation de stationnements temporaires rétro-littoraux Secteur de Tannée sur la commune de Saint-Coulomb (35)

Emprise des travaux (linéaire ou surface) et description sommaire :

Voir étude d'évaluation des incidences jointes

Période de réalisation des travaux :

Voir étude d'évaluation des incidences jointes

LOCALISATION DES TRAVAUX :

Commune	Saint-Coulomb	Lieu-dit	Tannée
---------	---------------	----------	--------

PROTECTION DU SITE (CLASSE/INSCRIT) :

Projet hors sites (inscrit ou classé) (1)

Nom du site	Site classé de la côte d'Emeraude	<input type="checkbox"/> Site inscrit (1)	<input checked="" type="checkbox"/> Site classé (1)
-------------	-----------------------------------	---	---

SITE NATURA 2000 :

Projet hors sites Natura 2000 (1)

		Type de site Natura 2000 (1)	
		ZSC (Habitats faune Flore)	ZPS (Oiseaux)
Nom	Site natura 2000 Côte de Cancale à APramé	FR5300052	

Objectif de conservation de ces sites Natura 2000 (le cas échéant) : (1) et (2)

- Habitat**
- forestiers
 - landes, tourbières, ...
 - de rivières et prairies humides
 - Autres : (préciser) Dunes, milieux littoraux
- Espèces animales**
- Oiseaux
 - Chauve-souris.
 - Autres : (préciser) mammifères marins (Grand dauphin, Phoque gris, phoque veau-marin) invertébrés (licorne cerf-volant, agrior de mercurie, escargot de quimper)

PIECE à JOINDRE :

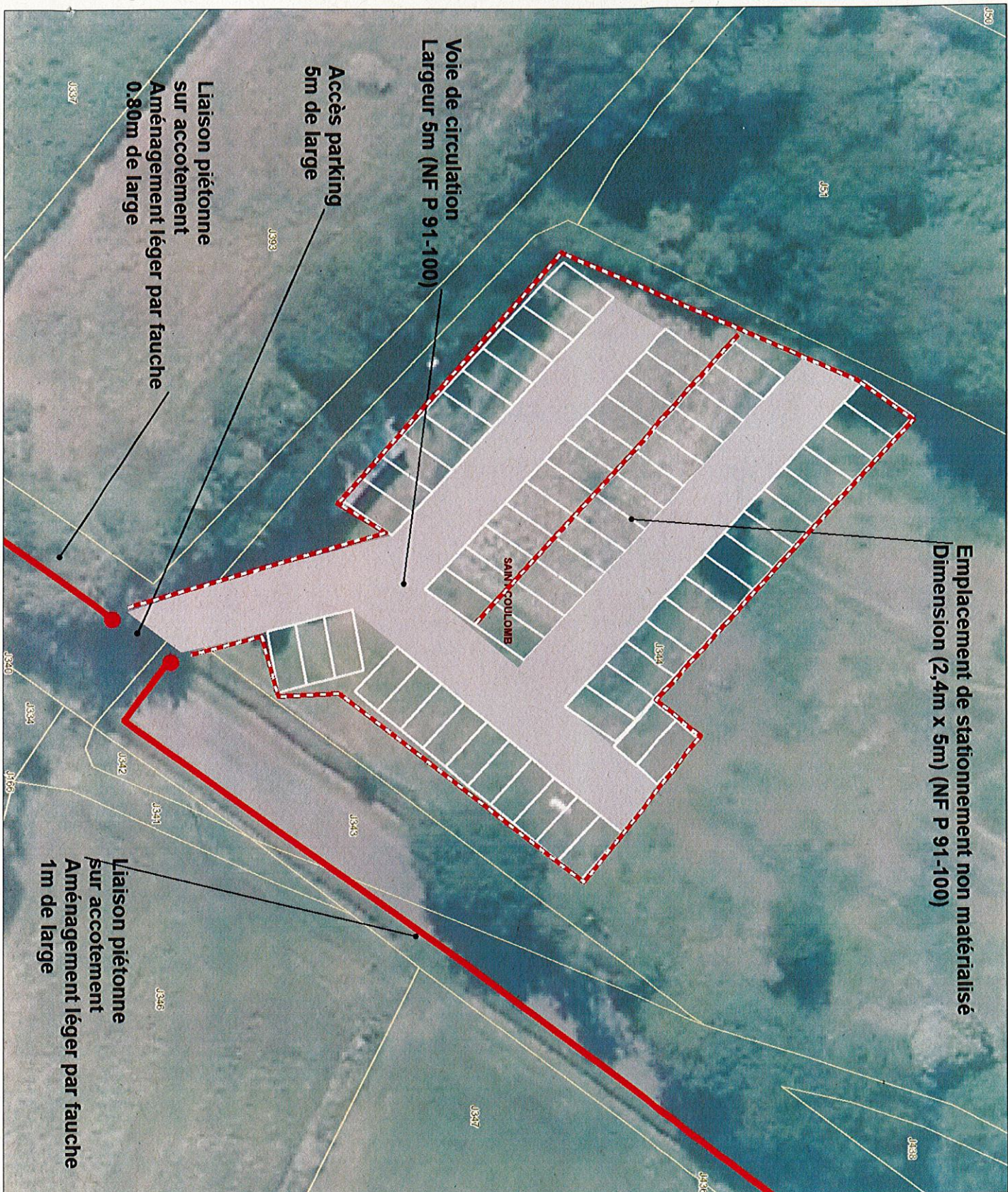
Un plan de localisation précis du projet sur fond de cartographie des habitats d'intérêt communautaire (2) sur lequel les travaux et la zone d'évolution des engins de travaux seront positionnés.

(1) cocher la case concernée

(2) les données relatives à Natura 2000 (fond cartographique, données faune et flore...) figurent sur le site http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map ou sont à demander à l'opérateur du site Natura 2000 concerné dont la liste est annexée à cet imprimé

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map ou sont à demander à l'opérateur du site Natura 2000 concerné dont la liste est annexée à cet imprimé





Emplacement de stationnement non matérialisé
Dimension (2,4m x 5m) (NF P 91-100)

Voie de circulation
Largeur 5m (NF P 91-100)

Accès parking
5m de large

Liaison piétonne
sur accotement
Aménagement léger par fauche
0.80m de large

Liaison piétonne
sur accotement
Aménagement léger par fauche
1m de large

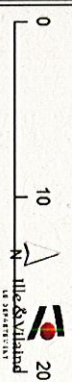
COURRIER ARRIVÉ LE
18 JUL. 2023

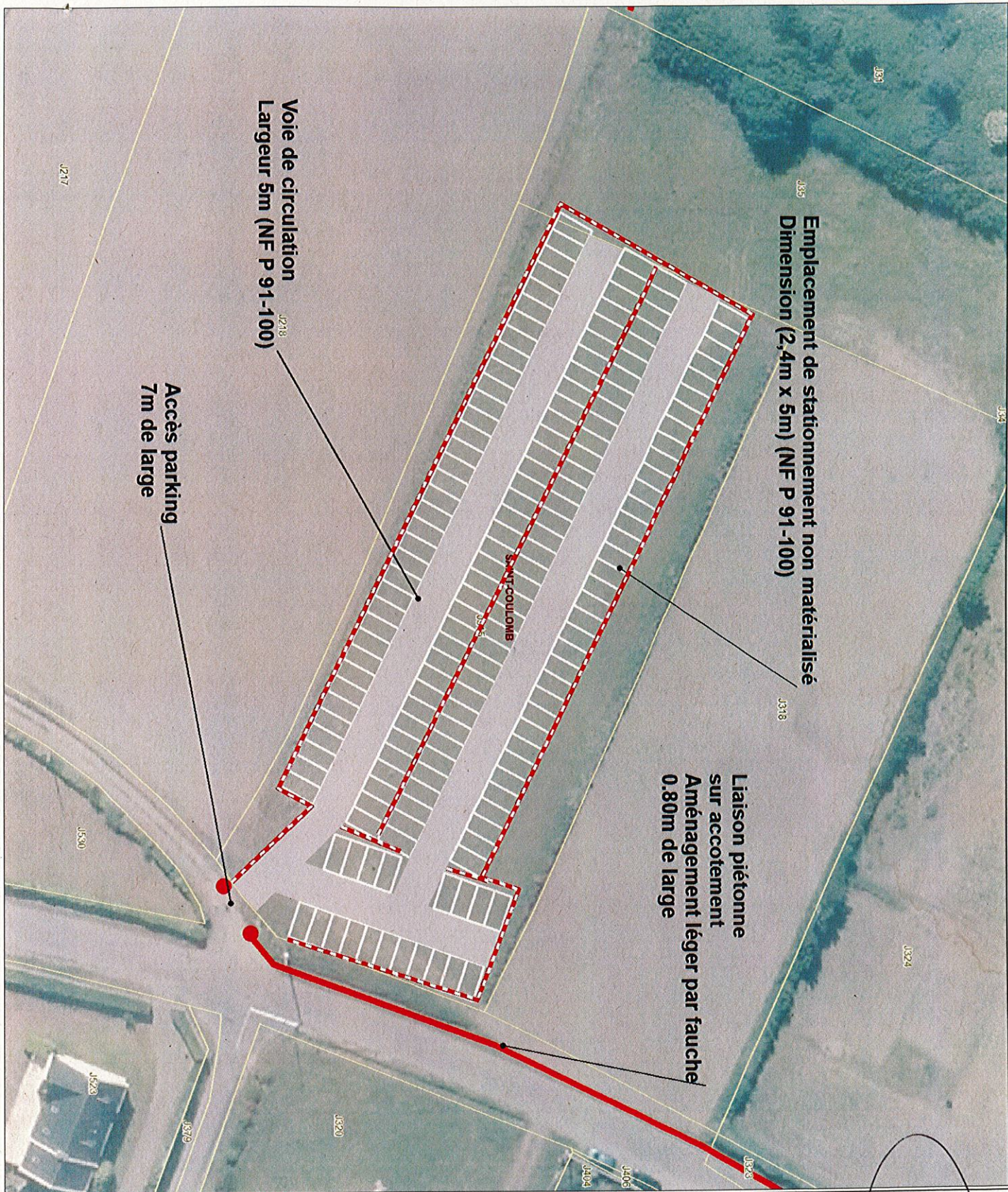


VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
À MON ARRÊTÉ EN DATE DU
11 MARS 2024

Le Maire
Jean-Michel FREDOU

- Rubalise pour délimiter les espaces de stationnement
- accès parking (5m de large)
- liaison piétonne (5m de large)
- voie de circulation avec rubalise (5m de large)
- emplacement (2,4m x 5m)
- Limite de commune
- Section cadastrale
- Parcellaire cadastral



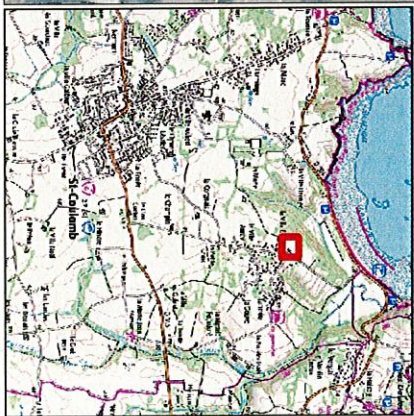


Emplacement de stationnement non matérialisé
Dimension (2,4m x 5m) (NF P 91-100)

Liaison piétonne
sur accotement
Aménagement léger par fauche
0.80m de large

Voie de circulation
Largeur 5m (NF P 91-100)

Accès parking
7m de large



0 10 20 m
N
Ile & Vilaine
LE SERVICE

- Rubalise pour délimiter les espaces de stationnement
- accès parking (5m de large)
- liaison piétonne (5m de large)
- voie de circulation avec rubalise (5m de large)
- emplacement (2,4m x 5m)
- Limite de commune
- Section cadastrale
- Parcelaire cadastral

VU POUR ETRE ANNEXE
A MON ARRÊTÉ EN DATE

11 MARS 2024

18 JUIL 2024

Le Maire
Jean-Michel FREDOU

Mairie de Saint-Coulombs
Ile-et-Vilaine

COURRIER ARI
18 JUIL 2024

Sources : Département d'Ile-et-Vilaine 2023 - DED - SPN / Orthophotographie 2017 - E-mégale Bretagne et Collectivités territoriales bretonnes / DDTF - Cadastre juin 2020 - Département d'Ile-et-Vilaine / DED - SPN - 04/01/2023